

COMMUNAUTE DE COMMUNES 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	Délibération
	Séance du 29 Janvier 2026	N° 4dcc290126

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 29 janvier 2026, à 20h00 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 23 janvier 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 43

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Yves LE GOFF, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Danielle FAVE, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Fabien GUIZIOU, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Marie-Claire LE GUEVEL, Yannig ROBIN, Marie BOUSSEAU, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMÉY, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Bernard CALVARIN, Nadège HAVET, André BEGOC, Guy TALOC

Excusé(s) :

Jacques LUCAS donne pouvoir à Denise MERCELLE, Annick LE GUEN donne pouvoir à Martial CLAVIER, Sylvie RICHOUX donne pouvoir à Jean Michel LALLONDER, Daniel GODEC donne pouvoir à Jean-Luc CATTIN, Marie-Annick CREAC'HCADEC donne pouvoir à Marcel LE FLOCH, Alain FLOUR, Nadine KASSIS, Nadine ABJEAN, Lédie LE HIR, Ludovic MORIN, Caroline PRIGENT,

Tarifs 2026 des mouillages de l'Aber Benoît

Il est proposé, en 2026, une augmentation de 2,2% des tarifs appliqués en 2025.

Abonnement annuel

Longueur hors tout	Tarif TTC 2025	Proposition de tarifs 2026		Augmentation en euros
		HT	TTC	
Jusqu'à 4,50 m	363,80 €	309,84 €	371,80 €	8,00 €
de 4,51 m à 5,00 m	397,10 €	338,17 €	405,80 €	8,70 €
de 5,01 m à 5,50 m	435,50 €	370,92 €	445,10 €	9,60 €
de 5,51 m à 6,00 m	470,10 €	401,17 €	481,40 €	11,30 €
de 6,01 m à 6,50 m	508,50 €	433,09 €	519,70 €	11,20 €
de 6,51 m à 7,00 m	544,40 €	463,67 €	556,40 €	12,00 €
de 7,01 m à 7,50 m	577,70 €	492,00 €	590,40 €	12,70 €
de 7,51 m à 8,00 m	616,10 €	524,67 €	629,60 €	13,50 €
de 8,01 m à 8,50 m	650,80 €	554,25 €	665,10 €	14,30 €
de 8,51 m à 9,00 m	689,20 €	587,00 €	704,40 €	15,20 €
de 9,01 m à 9,50 m	722,50 €	615,34 €	738,40 €	15,90 €
de 9,51 m à 10,00 m	760,90 €	648,00 €	777,60 €	16,70 €
de 10,01 m à 10,50 m	796,70 €	678,50 €	814,20 €	17,50 €

de 10,51 m à 11,00 m	832,60 €	709,09 €	850,90 €	18,30 €
de 11,01 m à 11,50 m	868,60 €	739,75 €	887,70 €	19,10 €
de 11,51 m à 12,00 m	904,40 €	770,25 €	924,30 €	19,90 €
de 12,01 m à 13,00 m	941,50 €	801,84 €	962,20 €	20,70 €
de 13,01 m à 14,00 m	977,40 €	832,42 €	998,90 €	21,50 €
de 14,01 m à 15,00 m	1 012,00 €	861,92 €	1 034,30 €	22,30 €
de 15,01 m à 16,00 m	1 047,90 €	892,42 €	1 070,90 €	23,00 €
de 16,01 m à 17,00 m	1 085,00 €	924,09 €	1 108,90 €	23,90 €

TARIFS POUR USAGERS SAISONNIERS ET EN ESCALE

Il est proposé, en 2026, de maintenir les tarifs appliqués en 2025.
 Les tarifs indiqués sont en TTC.

Escale de navires visiteurs du 1^{er} avril au 30 septembre

	2025			2026		
	jour	semaine	mensuel	jour	semaine	mensuel
Tarif unique	19,00 €	120,00 €	425,00 €	19,00 €	120,00 €	425,00 €

Escale de navires visiteurs du 1^{er} octobre au 31 mars

	2025			2026		
	jour	semaine	mensuel	jour	semaine	mensuel
Tarif unique	11,50 €	61,00 €	215,00 €	11,50 €	61,00 €	215,00 €

A ces tarifs, il convient d'ajouter le règlement de la taxe de séjour conformément aux tarifs en vigueur.

Autres tarifs

	2025	2026
Prestation par l'équipe en charge des mouillages de l'Aber Benoit à l'aide d'un moyen nautique à l'intérieur de de l'Aber Benoit (limite située entre la pointe du Vill – LANDEDA et la pointe de Corn ar Gazel – SAINT-PABU)	20€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe	22€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe
Prestation par l'équipe en charge des mouillages de l'Aber Benoit à l'aide d'un moyen nautique au-delà de l'Aber Benoit	30€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe	33€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe
Intervention sur amarrage	20 € TTC/ ½ heure / membre de l'équipe	22 € TTC/ ½ heure / membre de l'équipe
Pompage	20€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe	22€ TTC/ ½ heure / membre de l'équipe
Charge batterie/Booster de démarrage	10€ TTC	12€ TTC

Le bureau de communauté du 15 janvier 2026 a donné un avis favorable à ces propositions.

Nadège HAVET quitte la salle et ne prend pas part au débat ni au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté décide, à l'unanimité, d'autoriser ces propositions de tarifs.

Fait et délibéré à Plabennec
 le 3 février 2026,

Le Président,
 Monsieur Jean François TREGUER

